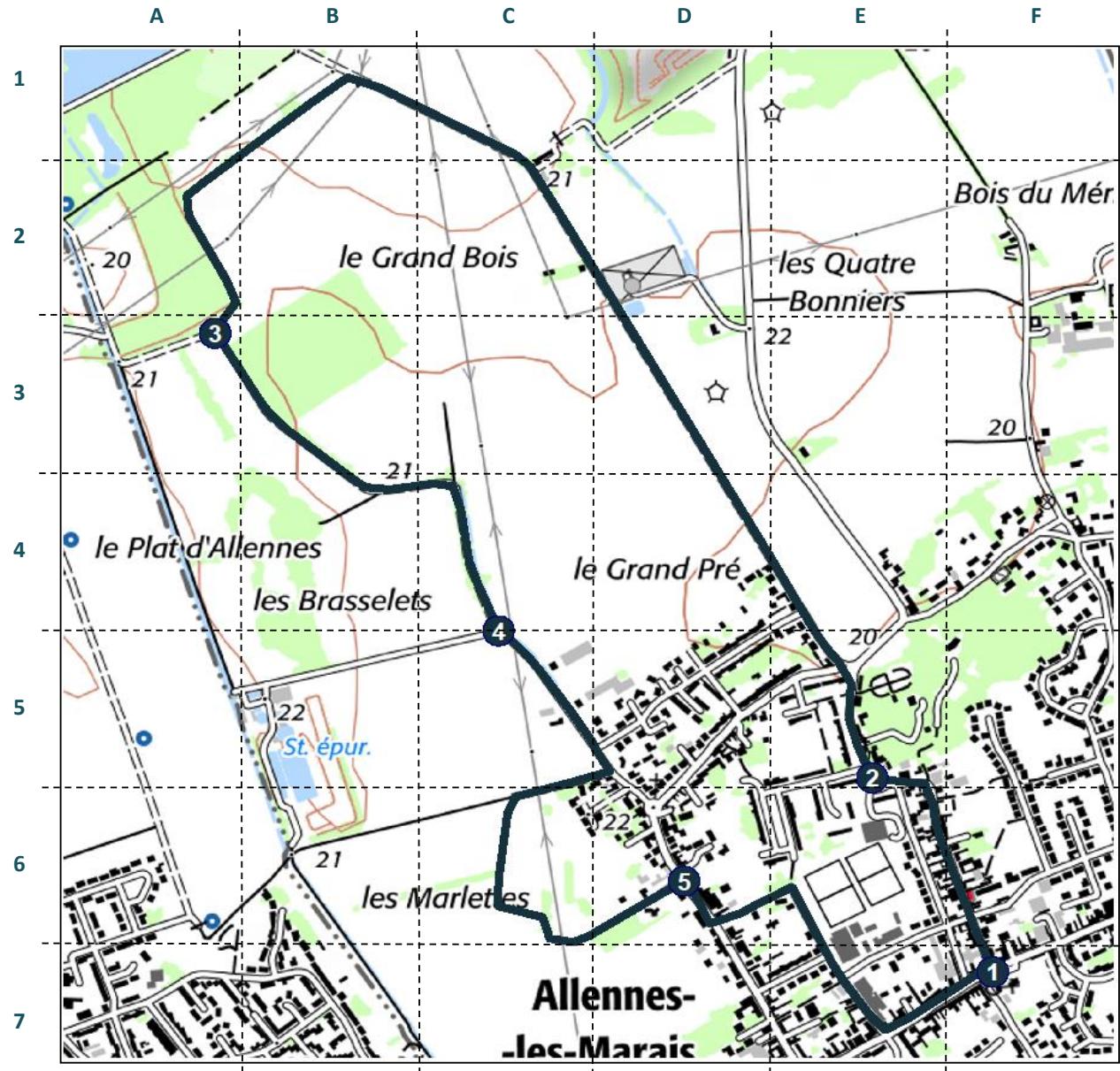


Circuit des Marlettes_variante

(5 Km 100 - 2 h 00)

Départ : Eglise ALLENNES-LES-MARAIS

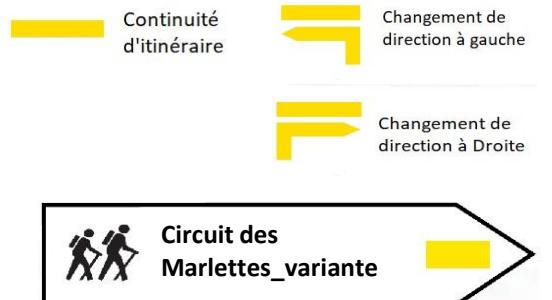
1. En face, suivez la rue Franche et continuez tout droit.
2. Au carrefour, rejoignez en face les serres. 550 m après les serres, virez à gauche dans le sentier entre champs et bois.
3. Passez entre les colonnes de l'ancien château Viespiren et poursuivez à gauche le long du chemin pavé.
4. A l'intersection, continuez en face par la rue du Marais, puis empruntez la première rue à droite. Après 200 m, prenez à gauche le sentier longeant les parcelles agricoles, cultivées et pâturées.
5. Rue du Marais, partez à droite. Au n° 53 engagez-vous à gauche. Ce sentier en cailloux rejoint le stade. Continuez à droite et rattrapez la rue Flessingues. De nouveau sur la RD 39 (rue du Général de Gaulle), retrouvez à gauche l'église.





Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Circuit des Marlettes_variante

(5 Km 100 - 2 h 00)

Départ : Eglise ALLENNES-LES-MARAIS



Avis du Randonneur :

Circuit à découvrir en famille aux portes de la métropole. Petites routes de campagne, chemin de halage et sentiers agricoles pavés ou enherbés composent le parcours. Prudence à la traversée de la RD 41C. En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère nécessaire. Balisage jaune.

